

**CONFERENCE
DES EVEQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI**

Secrétariat Général

**MESSAGE DE LA CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI**

LE BURUNDI NE SERA SAUVÉ QUE PAR LA VERITE ET LA JUSTICE

Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent (Ps 85, 11)

Introduction

Frères et Soeurs dans la Foi,
Chers Burundais et Burundaises,

Nous Pasteurs de l'Eglise Catholique, nous vous saluons en vous souhaitant la paix de Dieu !

1. Cela fait déjà plus d'une année que beaucoup de personnes au Burundi sont dans le désarroi, d'autres même dans le deuil et que d'autres encore ont fui leur patrie. Mais l'espoir que nous pouvons sortir de cette crise est en train de renaître. Le dialogue inter-Burundais qui a commencé depuis des mois fait son chemin même s'il y en a qui n'y croient pas. Il semble que l'initiative de mettre autour d'une même table de dialogue les Burundais qui sont dans le pays et ceux qui sont en exil est aussi en cours de préparation. Ces derniers temps, des délégués de différentes organisations interconfessionnelles se sont relayés à visiter notre pays dans l'intention de contribuer au retour à la paix. Ainsi le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et Madagascar nous a-t-il lui aussi envoyé récemment une délégation à cet effet. Et, bien avant ces visites, notre Saint-Père le Pape François nous a exhortés à ne chercher la paix que par la voie du dialogue et il n'a cessé de prier pour que cela se réalise.

2. Tout cela nous reconforte nous vos Pasteurs et fait que nous nous sentions encouragés à donner toujours notre contribution pour que notre pays sorte vraiment de la crise. Cette contribution, nous la proposons en tant que Responsables de l'Eglise catholique, une famille fondée par Jésus-Christ et sur Lui. Ce Jésus, mort et ressuscité pour nous, c'est lui le Roi de la paix. Il l'a dit à ses disciples : « je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas à la manière du monde » (Jn 14, 27). Pour lui rendre témoignage, nous devons rappeler constamment qu'il ne peut y avoir de

paix que fondée dans la vérité et la justice (Ps 85, 11 ; Is 32, 17). Tel est justement l'objet de ce message.

La vérité et la justice nous requièrent d'apprécier ce qui se fait de bien

3. Nos attentes vis-à-vis de la période électorale de l'année passée 2015 étaient qu'elle soit pour nous l'occasion de faire le bilan de l'évolution de notre pays, de ses besoins et des projets qui pourraient l'aider à avancer sur la voie de la démocratie et du développement. Bien au contraire, elle nous a servi des polémiques qui n'ont rien fait gagner au pays : des personnes ont été tuées, des biens ont été détruits, d'autres ont été volés, des compatriotes ont été contraints à l'exil, l'économie du pays s'est détériorée. Que de peine !

4. Mais bien qu'il en soit ainsi, il nous plaît de constater que les citoyens burundais tirent de plus en plus leçon de l'histoire de notre pays, qu'ils apprennent à avoir de la retenue, de manière à ne plus se polariser selon leur appartenance ethnique, leurs origines régionales etc., même si des sirènes qui incitent à ce genre de divisions ne manquent pas. Nous félicitons les populations qui restent unies et qui continuent à cohabiter comme les enfants d'un même père.

5. Nous nous réjouissons aussi de la conscience accrue que beaucoup de burundais ont de la dignité de la personne humaine, du sens qu'ils en cultivent pour eux-mêmes, de leur souci de la protéger et de la promouvoir. Ça fait plaisir d'entendre divers groupes de citoyens burundais, du pays même ou de la diaspora, pas mal de journalistes ou tout simplement des gens ordinaires, prôner tous l'affirmation des droits de la personne humaine en réclamant par-dessus le marché de jouir d'une plus grande liberté en matières politiques et administratives.

6. Par ailleurs, nous saluons le fait de reconnaître que la voie du dialogue entre les burundais est la seule qui puisse préparer un meilleur avenir pour la nation. Nous souhaitons que cette voie soit recommandée et que nous l'emprunions tous sans exclusion de personne, qu'il s'agisse de ceux qui sont dans le pays ou de ceux qui sont à l'étranger. Nous sommes aussi heureux du constat que beaucoup de burundais savent désormais qu'ils ont le droit de prendre la parole en ce qui concerne leur pays et qu'ils le réclament. C'est bien aussi qu'ils continuent à bénéficier d'une formation civique pour mieux aimer et construire leur patrie. On ne saurait ne pas apprécier en outre que beaucoup d'entre eux souhaitent que la confiance réciproque soit restaurée partout dans la population et que les réfugiés retournent dans leur patrie.

La vérité et la justice nous requièrent aussi de discerner en quoi il faut changer

7. Certes, ce que nous venons de relever nous réjouit, mais il y a bien d'autres réalités qui nous font de la peine et sur lesquelles on doit s'amender. Comme nous l'avons dit, depuis le début de la querelle sur les élections, des personnes ont été enlevées une à une, certaines pour être retrouvées cadavres par après et d'autres pour ne laisser

aucune trace jusqu'aujourd'hui. Il y a des gens dont l'intégrité physique a été outragée par la torture, d'autres ont été arrêtés sans que les leurs sachent jamais dans quelle prison ils auraient été conduits et sans qu'eux-mêmes ne soient traduits en justice dans les délais prévus par la loi. Des grenades ont été lancées aveuglement sur des groupes de personnes parmi lesquelles elles ont fait beaucoup de victimes. Des soldats et des policiers de petit rang ont été tués. On a vu même des officiers des deux corps, encore actifs ou déjà en retraite, tomber sous les balles d'assassins en embuscades. Des hauts cadres de l'Etat ou de la Société civile et de divers partis politiques ont été eux aussi pris pour cibles et tués par balles. Une fois ces meurtres commis, des enquêtes ont été déclarées ouvertes mais sans toujours aboutir à l'arrestation des assassins et à leur traduction en justice. Et malheureusement certains de ces méfaits s'observent encore aujourd'hui.

8. Permettez-nous donc de faire le point sur l'exigence de nous amender nous les Burundais. Les divergences de vues entre politiciens ont été toujours et sont en quelque sorte normales. Mais quand elles deviennent cause de violences verbales, de mort pour les uns, d'exil forcé pour d'autres, de naissance de groupes qui affirment ouvertement avoir opté pour la voie de la lutte armée, il s'avère incontournable que les gens se retrouvent autour d'une même table pour chercher ensemble les voies et moyens de construire l'avenir. Même si le dialogue inter-Burundais a déjà commencé dans le pays, force est de noter que pas mal de politiciens de l'opposition n'y participent pas, les uns parce qu'ils ont fui le pays, d'autres pour d'autres motifs.

Quelle sont donc les causes profondes de tous nos maux ?

9. Il y a avant tout le péché qui sépare de Dieu et entraîne à poser des actes indignes de ses enfants. Oui, le péché. C'est lui qui génère le refus de reconnaître l'égalité fondamentale liée à la dignité que tout humain tient du Créateur, ainsi que le non respect de cette dignité. Il y a ensuite d'autres attitudes et faits négatifs qui découlent toujours du péché. De ceux-ci on peut citer la conception égoïste du pouvoir comme moyen de s'enrichir sans égard pour autrui, conception qui fait que l'on cherche à conquérir ce pouvoir ou à le garder par la force ou la ruse, sans souci aucun pour le bien commun. De même faut-il déplorer le manque du sens de la finalité du pouvoir qui est de garantir la justice et l'équité pour tous, sans discrimination ni exclusion. Il est aussi à déplorer le manque de vrais politiciens qui acceptent de subordonner leurs intérêts à ceux du pays et le fait que les quelques-uns qui s'y essaient soient bâillonnés ou marginalisés. En outre, il faut désapprouver aussi l'exclusion mutuelle dans la recherche des solutions aux problèmes du pays. Et l'on ne saurait oublier enfin l'effritement des valeurs culturelles typiques des Burundais qui se remarque, par exemple, au non respect de la vie de la personne humaine et de sa dépouille mortelle ainsi qu'au sans-gêne de tenir en public un langage mensonger et injurieux.

10. Tout cela dénote que nous les Burundais nous n'avons pas encore bien compris ce qu'est la démocratie, tant il est vrai que certains la réduisent au seul fait de tenir des élections, ignorant qu'elle a bien d'autres éléments caractéristiques. Ceux-ci comprennent notamment : le respect de la dignité de toute personne humaine, la

création des conditions favorables à ce que tous les citoyens puissent exercer leur droit à la liberté notamment celle d'expression, la recherche d'un développement durable qui permette à tout citoyen de disposer des biens nécessaires pour accéder à un niveau de vie décent et aider les autres à faire autant, le souci de garantir partout dans le pays la sécurité publique et la liberté de mouvement, la promulgation des lois justes et leur application de manière équitable, le devoir de donner à tous les citoyens les mêmes chances de participer aux institutions publiques, le respect du bien public et sa gestion responsable.

Qu'est-ce qui peut nous délivrer de ces maux ?

11. Les événements tragiques que nous avons connus ont laissé en nous des séquelles, même si le degré de souffrance diffère d'une personne à une autre. Nous devons donc veiller pour que les blessures et traumatismes que nous portons ne nous induisent pas à une agressivité pathologique dans nos paroles, dans nos actes et dans notre façon d'envisager l'avenir. Nous avons le devoir de préparer un avenir meilleur qui contribuera à remodeler les nouvelles générations puisque nos descendants seront appelés à vivre dans l'harmonie et la collaboration pour le bien de cette patrie commune.

12. Nous voudrions donc réitérer avec insistance notre affirmation que « le Burundi ne sera sauvé que par la vérité et la justice ». La vérité qui nous sauvera consiste à témoigner honnêtement des faits du passé ou de la réalité en cours. Mais il y a surtout la vérité qui doit précéder et sous-tendre ce témoignage. C'est la conviction que « loin d'être l'objet et comme un élément passif de la vie sociale, l'homme en est au contraire, et doit en être et demeurer le sujet, le fondement et la fin » (voir PIE XII, Radio message, 24 décembre 1944, 5 ; Cf. Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise, 106). Cela veut dire que l'organisation sociale doit être ordonnée au bien de la personne humaine qu'il faut promouvoir et protéger. Et le bien de la personne humaine ne signifie pas uniquement ce qui concourt à son bien-être matériel, mais aussi et surtout ce qui contribue au bien-être spirituel requis par le fait qu'elle est créée à l'image de Dieu. En vertu de cette vérité, nous devons reconnaître, en nous référant à l'enseignement même du Christ, que ce n'est pas la personne humaine qui est faite pour servir le pouvoir, mais que c'est plutôt le pouvoir qui est établi pour servir la personne humaine (cfr Mc 2, 27).

13. Quant à elle, la justice qui doit s'adjoindre à cette vérité afin que nous puissions guérir de nos maux, c'est celle que nous avons définie dans notre message sur la Commission Vérité-Réconciliation. Nous avons dit que « la justice qui peut nous conduire à la réconciliation est celle qui a pour préoccupation de donner à chaque personne humaine ce qui lui est dû. Et ce qui est dû à toute personne humaine est avant tout le respect de sa propre vie, et de sa dignité, le respect des siens et de ses propres biens; ainsi que le droit d'être aidée à se reprendre si elle a commis un mal ». Et nous avons ajouté que « la justice va de pair avec la miséricorde et la miséricorde ne va jamais de pair avec la vengeance ». Enfin nous avons conclu en affirmant que « ce genre de justice ne se réduit pas seulement à donner à celui qui a été victime de l'injustice ce qui lui est dû ; elle se soucie également de réintégrer le coupable en l'aidant à retrouver sa dignité ». Pour nous les chrétiens, notre conviction est que les différents échelons de l'appareil judiciaire devraient également se conformer à ce sens

de la justice. Elles doivent punir quand il le faut mais dans l'indépendance qui leur revient et en appliquant la loi sans acception des personnes et dans le souci d'aider le fautif à s'amender.

Partant de cela, nous formulons les conseils qui suivent

14. Au Burundi, quand nous parlons de justice, beaucoup entendent uniquement celle des cours et tribunaux ainsi que des services qui leur sont liés. Mais la justice n'est pas que cela ; elle a des fondements beaucoup plus profonds. Elle est essentiellement fondée sur le respect de la dignité de la personne humaine, et c'est justement à cela que le pouvoir est appelé à veiller.

15. C'est pour cela que nous demandons aux tenants du pouvoir exécutif et aux structures qui en dépendent de faire tout ce qui est possible pour que la vie des citoyens Burundais et de tous ceux qui habitent au Burundi soit respectée afin qu'ils vivent dans la dignité et qu'ils aient la liberté de travailler pour un véritable développement. Qu'ils veillent à ce que cessent la criminalité et d'autres maux tels que les harcèlements, les enlèvements, les arrestations et les emprisonnements arbitraires, les jugements injustes, les détentions préventives prolongées au-delà des délais prescrits par la loi, etc.

16. Nous demandons au pouvoir de faire tout ce qui est possible pour que tous les Burundais puissent jouir de la liberté d'expression, que les médias aient la possibilité de travailler, et que tout en recommandant à tous les médias de respecter la déontologie professionnelle, il leur soit permis de fonctionner. Cela fera que les déplacés et les réfugiés soient beaucoup plus confiants et aient le courage de retourner dans leur patrie. C'est ainsi que tous les Burundais se sentiront fils de ce pays et appelés à le construire.

17. Par ailleurs, étant donné que l'Accord d'Arusha avaient été une bonne base pour la renaissance de notre nation et la promulgation d'une Constitution consensuelle et que, suite à cela, les Burundais dans leurs différences s'étaient engagés à cohabiter dans le respect mutuel, nous recommandons de rester fidèle à l'esprit de cet Accord. Il témoigne que les Burundais ont récusé la violence comme voie de résolution des conflits et ont opté pour celle du dialogue. Puisse la même logique guider constamment les dirigeants du Burundi afin que ses citoyens ressoudent leurs rangs. Qu'elle guide aussi leurs opposants pour qu'ils refusent la tentation de chercher à accéder au pouvoir par la violence ou par la ruse mensongère et la division. C'est de cette manière que nous pourrions reconstruire sur des bases démocratiques. Or, la démocratie n'est pas seulement faite d'élections, même s'il arrivait que celles-ci n'accusent pas de lacunes. Elle est avant tout « *le fruit de l'acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de chaque personne humaine, le respect des droits de l'homme, le bien commun comme fin et critère de régulation de la vie politique* » (Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 407). Elle implique la compétition sur base des projets sociaux qui font que les candidats gagnent la confiance des électeurs des diverses tendances. C'est une telle compréhension de la démocratie qui pourra même contribuer à l'émergence de vrais politiciens dont le Burundi a besoin.

18. Citoyens Burundais, sachez que la démocratie ne peut pas s'enraciner sans votre concours. Intéressez-vous tous à la manière dont notre patrie est gouvernée, ne soyez pas conquis par la désaffection. Prenez l'habitude d'exiger de ceux qui vous dirigent votre collaboration dans la conception et la mise en exécution des projets de développement. Et dans tout cela, veillez à ce que vous restiez unis et fidèles aux principes de la justice pour tous et du respect de la dignité de la personne humaine car ils constituent la base essentielle de la paix.

19. Chers frères et soeurs chrétiens, votre contribution principale au bien de notre pays réside dans la lumière de la Parole de Dieu et dans la prière. Prenez l'habitude de vous en inspirer même dans la réflexion sur la vie socio politique de notre pays. A vous chers fidèles qui avez une part active dans les instances de gestion de notre pays ou dans la direction de partis politiques, nous demandons de vous laisser guider par l'Évangile. Même en politique, laissez-vous guider par la vérité. Ne l'étranglez pas par l'injustice. Rappelez-vous la mise en garde que Jésus nous a faite : « ce n'est pas en me disant : "Seigneur, Seigneur", qu'on entrera dans le Royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est dans les Cieux » (Mt 7, 21).

20. Que la Vierge Marie Notre Mère qui nous a donné le Sauveur Jésus, le Roi de la Paix, intercède pour nous afin que nous soyons toujours assoiffés de la vérité et de la justice. Qu'elle nous obtienne de pouvoir y conformer notre vie afin d'être des artisans de paix selon la Volonté du Seigneur et dignes d'être appelés « fils de Dieu en vivant comme des frères et soeurs (cfr Mt 5, 9 ; 23, 8). Que Dieu continue à vous bénir tous, ainsi que notre patrie.

Fait à Gitega, le 09 Juin 2016

(Signé) Vos Evêques de l'Eglise Catholique du Burundi.

N.B. Ici, il s'agit d'une traduction, le texte original est en Kirundi.